20èmes Rencontres nationales de la Coordination Nationale des hôpitaux et des maternités de proximité -1er juin 2013

Déserts médicaux et fracture sanitaire : enquête nationale de l'UFC appliquée aux pays de la Loire

Par Dominique Moulin
membre CA Saint-Nazaire UFC et CA UR Pays de Loire ; Réseau santé UFC
Membre CA Planning Familial Nantes

UFC-que choisir santé Pays de la Loire

Aide aux usagers pour faire valoir leurs droits : difficultés avec le parcours de soins… hôpitaux, médecins de ville, dentistes, assurances…

Représentation des usagers dans les hôpitaux et cliniques, et dans les instances de la région, ARS notamment : une centaine de représentations en 2012

Organisation d'évènements en santé environnement

Formation de 60 bénévoles santé pour les 6 Unions locales

RELAI des ENQUÊTES et ETUDES NATIONALES

Enquête sur les déserts médicaux et la fracture sanitaire

ORS : La santé observée en pays de Loire

Caractéristiques des Pays de la Loire/National

- Plus de naissances, moins d'IVG (tx le plus faible)
- 95% des femmes utilisant une contraception
- Taux d'équipement PdL : 1,51 lit par femme de 15 à 49 ans
  National : 1,6
- 6,2 gynécologues libéraux pour 100 000 habitants contre 8,8 au national, et les projections démographiques sont pessimistes

L'accès aux soins, une inquiétude forte des ligériens

C'est ce qu'a montré la grande consultation lancée en 2011 par l'UFC – Que Choisir :

UN ACCÈS GÉOGRAPHIQUE AUX SOINS TRÈS INÉGAL

Alors que la répartition des médecins sur le territoire ne fait aujourd'hui l'objet d'aucune régulation, 48 % de la population des pays de la Loire des répondants s'inquiétaient des déserts médicaux.

UN ACCÈS FINANCIER COMPROMIS PAR LES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

72 % des 2300 répondants régionaux pointaient également le coût des soins comme un sujet d'inquiétude important, notamment du fait des dépassements d'honoraires (tarifs supérieurs au tarif de la sécurité sociale, et non pris en charge par celle-ci)

→ **Une nouvelle étude a été lancée**

Le protocole de l'étude pour apprécier « l'accès aux soins géographique et financier »

- l'UFC – Que Choisir a étudié conjointement la localisation et les prix pratiqués par les médecins de 4 spécialités :
  - Généralistes ;
  - Ophtalmologistes ;
  - Pédiatres ;
  - Gynécologues.

- Pour ces 4 spécialités, et pour toutes les communes de France, nous avons calculé l'offre de soins disponible, en retenant <u>un temps de trajet maximal</u> entre le domicile et le cabinet du médecin de 30 minutes pour les généralistes, et de 45 minutes pour les spécialistes.

L'UFC a retenu des critères durcis par rapport au Ministère de la Santé

Pour le ministère de la Santé, un territoire est un désert médical quand, au-delà d'une activité soutenue des médecins, leur densité par rapport à la population est de 30 % inférieure à la moyenne nationale. L'UFC – Que Choisir est plus restrictive, en doublant ce critère (- 60 % par rapport à la moyenne nationale)

Classification UFC – Que Choisir	Densité médicale
Désert médical	Au moins 60 % en-dessous de la moyenne nationale
Accès difficile aux médecins	Entre 30 % et 60 % en-dessous de la moyenne nationale
Accès satisfaisant aux médecins	Entre la moyenne nationale et 30 % en-dessous
Offre abondante de médecins	Entre la moyenne nationale et 30 % au-dessus
Offre surabondante de médecins	Au moins 30 % au-dessus de la moyenne nationale

Une cartographie présentant l'accès aux médecins pour trois niveaux de tarif

- Pour connaître l'impact des dépassements d'honoraires sur l'accès aux médecins, nous avons calculé la densité de médecins pour trois situations :

  – **<u>L'indifférence tarifaire</u> :** en prenant en compte tous les médecins, quel que soit leur tarif ;
  – **<u>La tolérance aux dépassements pris en charge</u> :** en prenant en compte les médecins dont le tarif est au maximum de 40 % au-dessus du tarif de la sécurité sociale (soit la prise en charge médiane par les complémentaires santé aujourd'hui) ;
  – **<u>La capacité financière limitée des ménages</u> :** en prenant en compte uniquement les médecins qui ne pratiquent pas de dépassements d'honoraires.

⇒ *Auscultons en images la situation pour les généralistes et les Gynécologues*

Généralistes PAYS DE LA LOIRE : carte de la fracture sanitaire

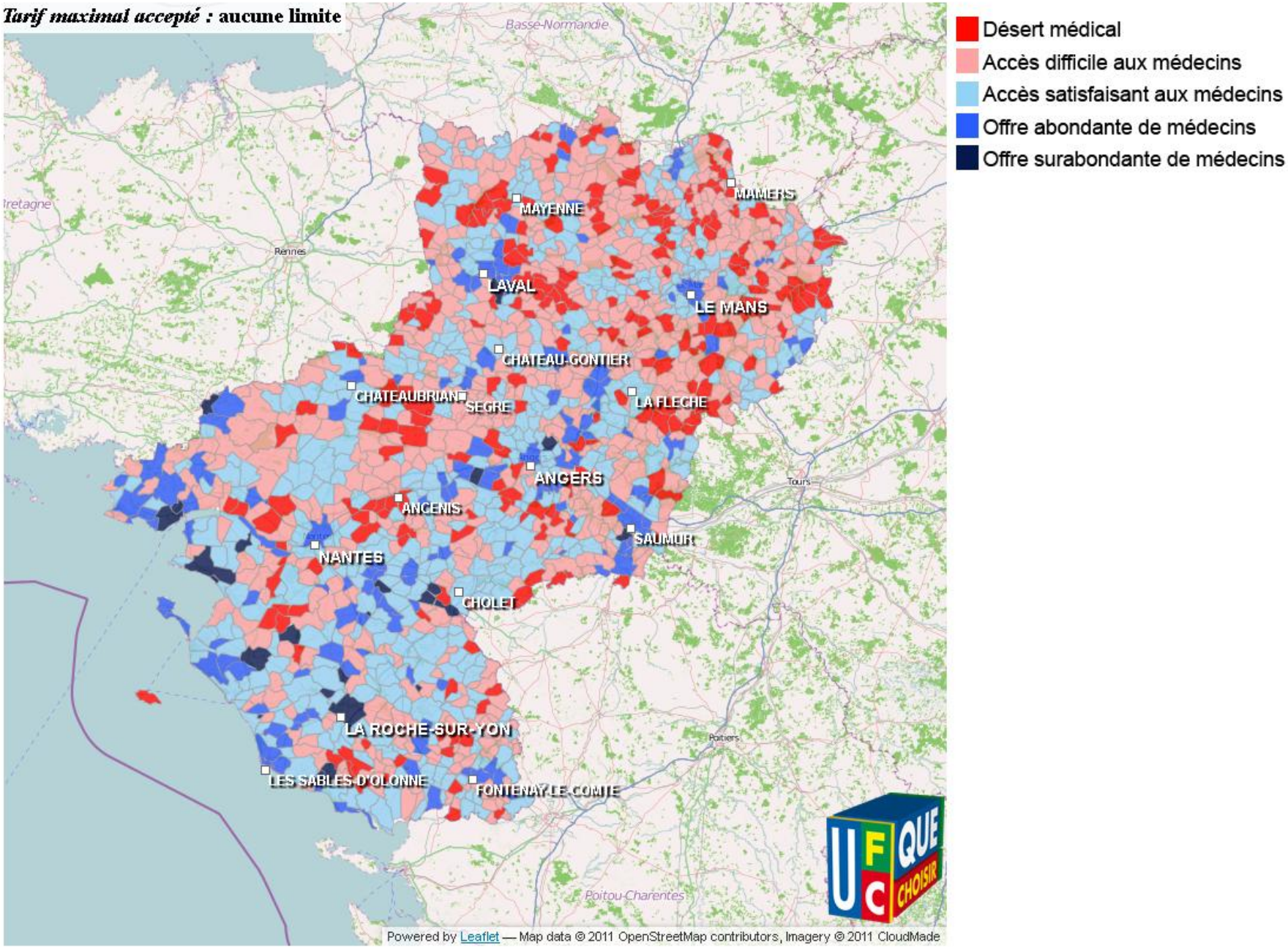

Généralistes PAYS DE LA LOIRE : carte de la fracture sanitaire

Tarif maximal accepté : **40 % de dépassement d'honoraires**

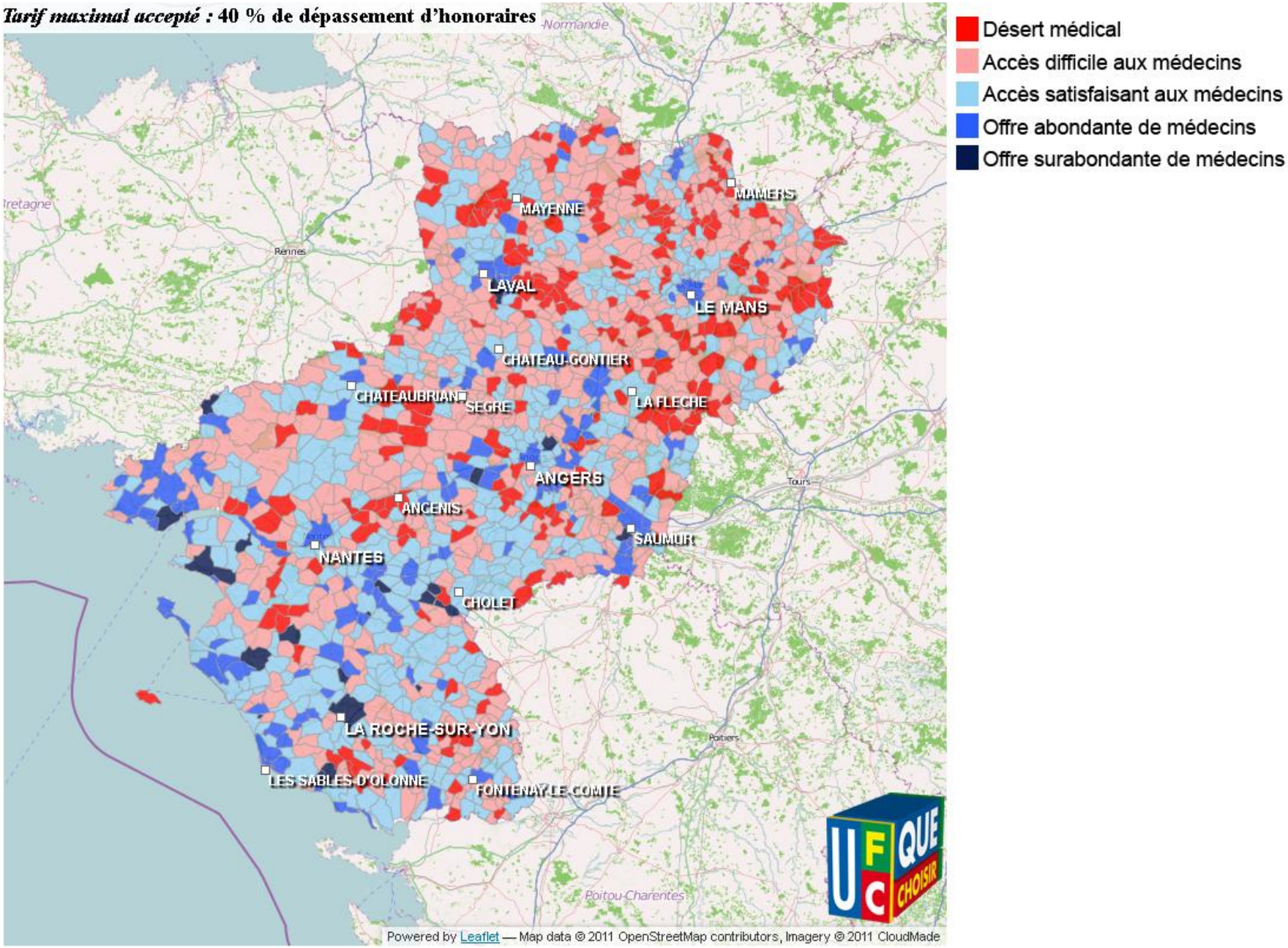

Généralistes PAYS DE LA LOIRE : carte de la fracture sanitaire

Tarif maximal accepté : **Aucun dépassement d'honoraires**

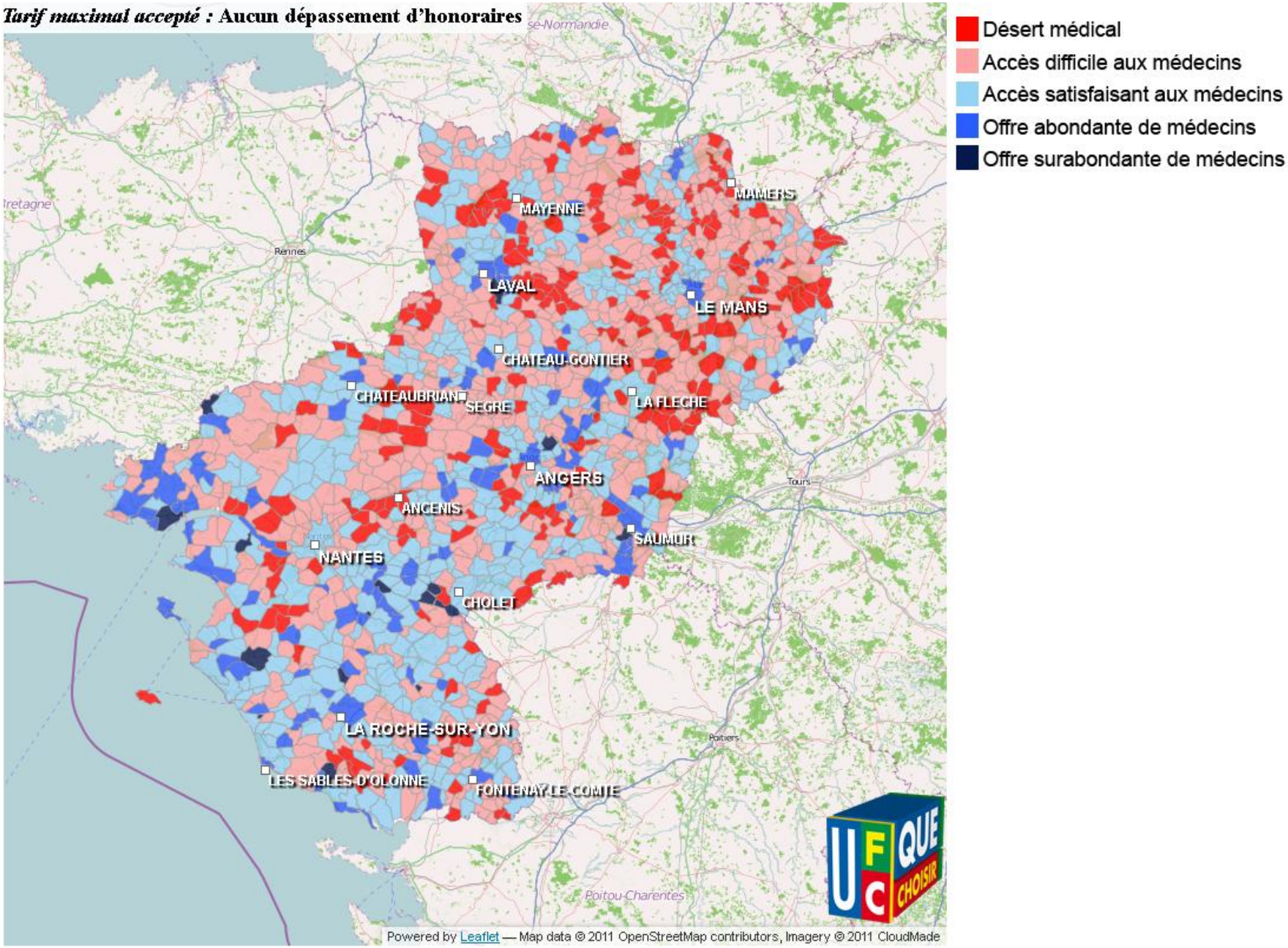

Généralistes en Loire Atlantique: peu de tension…mais vigilance

- 5% de la population du département vivent dans un désert médical pour les généralistes, 33% ont un accès difficile à un médecin .
- Les dépassements d'honoraires n'ont qu'un impact limité sur l'accès aux généralistes.
- Par contre une majorité de zones rurales de notre département sont à considérer en accès difficile à un médecin, avec une forte inquiétude compte tenu de la démographie médicale à 5 ans (risque de non remplacement suite à départ en retraite).

Gynécologues PAYS DE LA LOIRE : carte de la fracture sanitaire

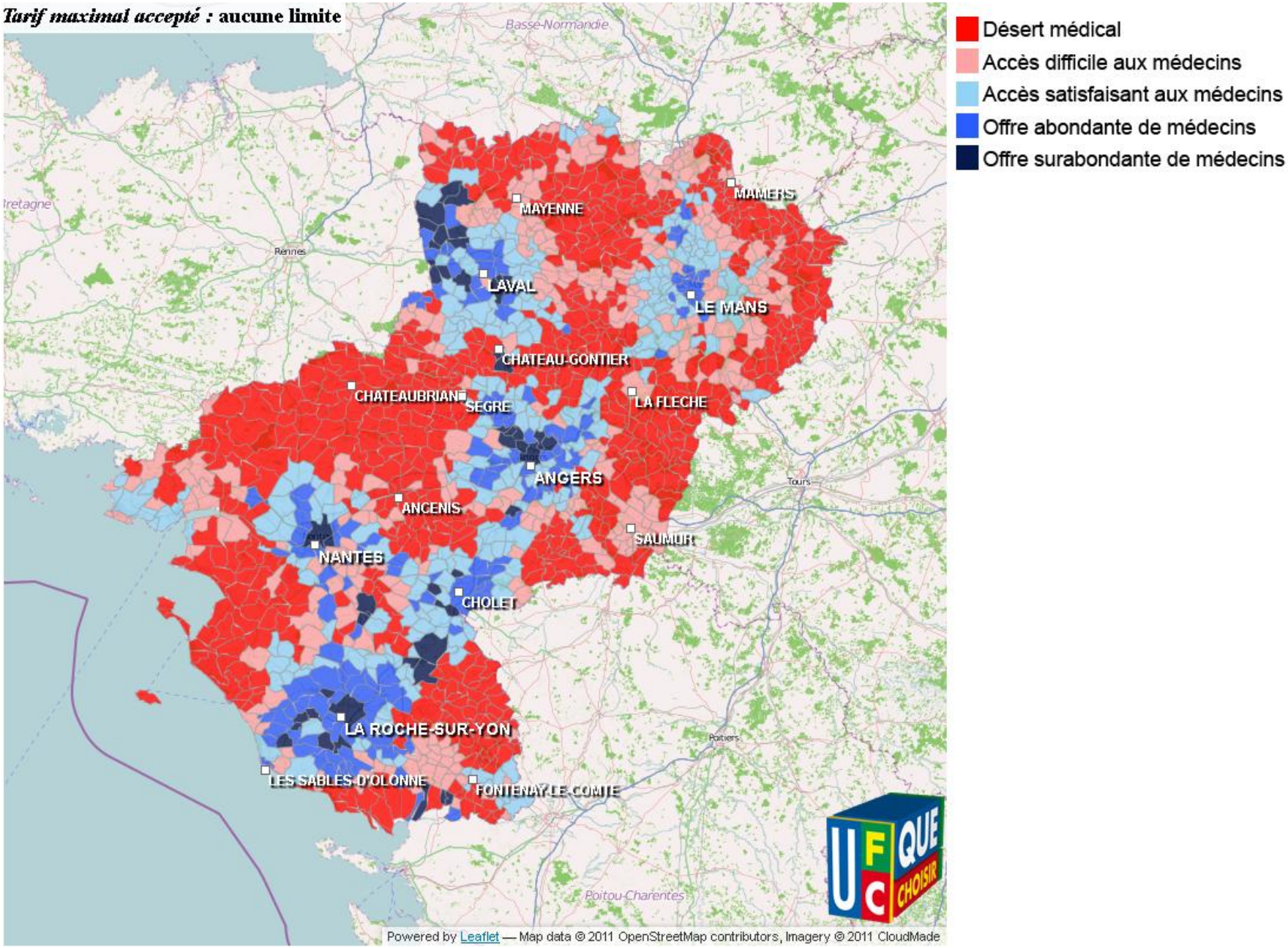

Gynécologues PAYS DE LA LOIRE : carte de la fracture sanitaire

***Tarif maximal accepté :* 40 % de dépassement d'honoraires**

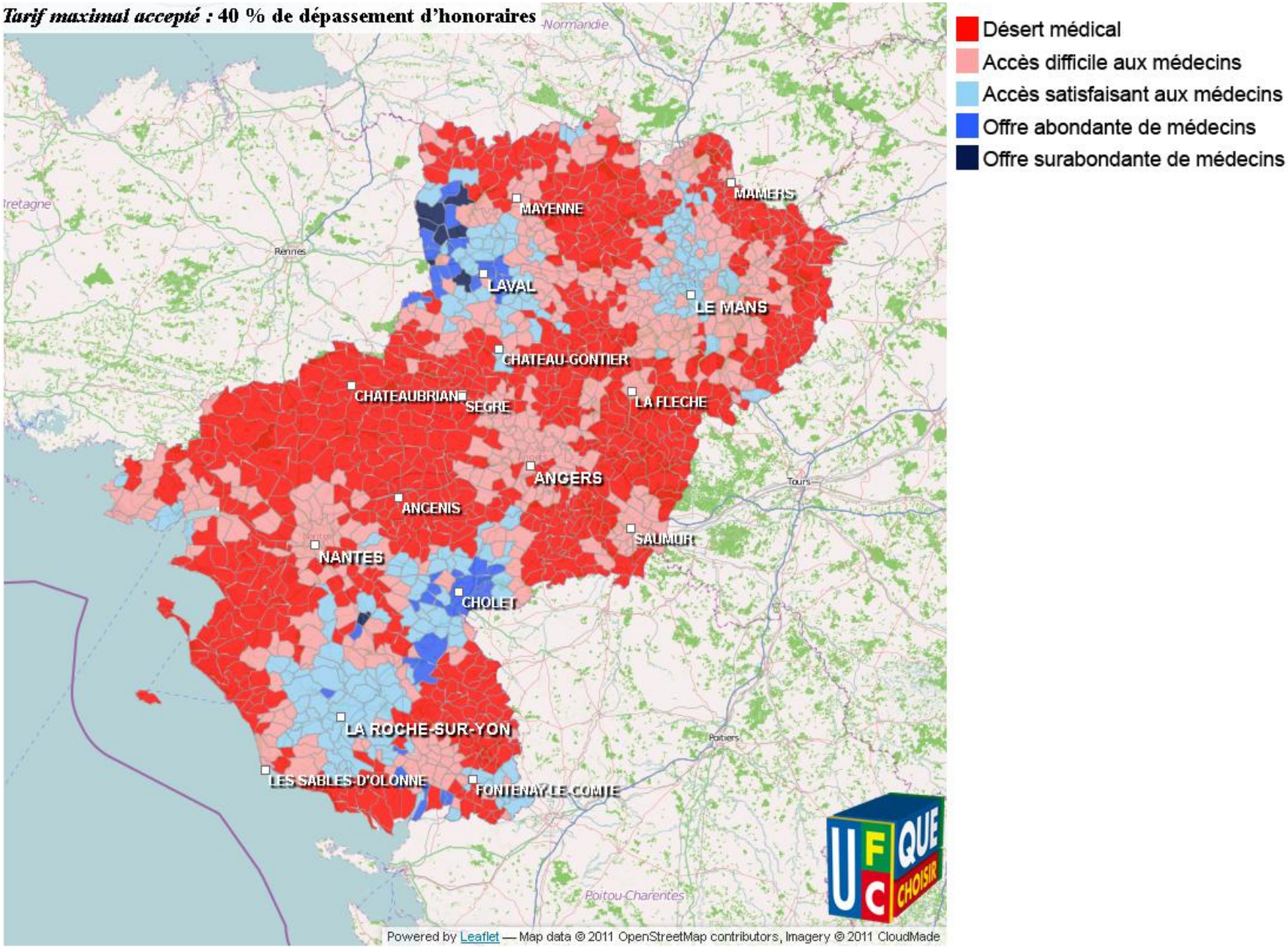

Gynécologues PAYS DE LA LOIRE : carte de la fracture sanitaire

Tarif maximal accepté : **Aucun dépassement d'honoraires**

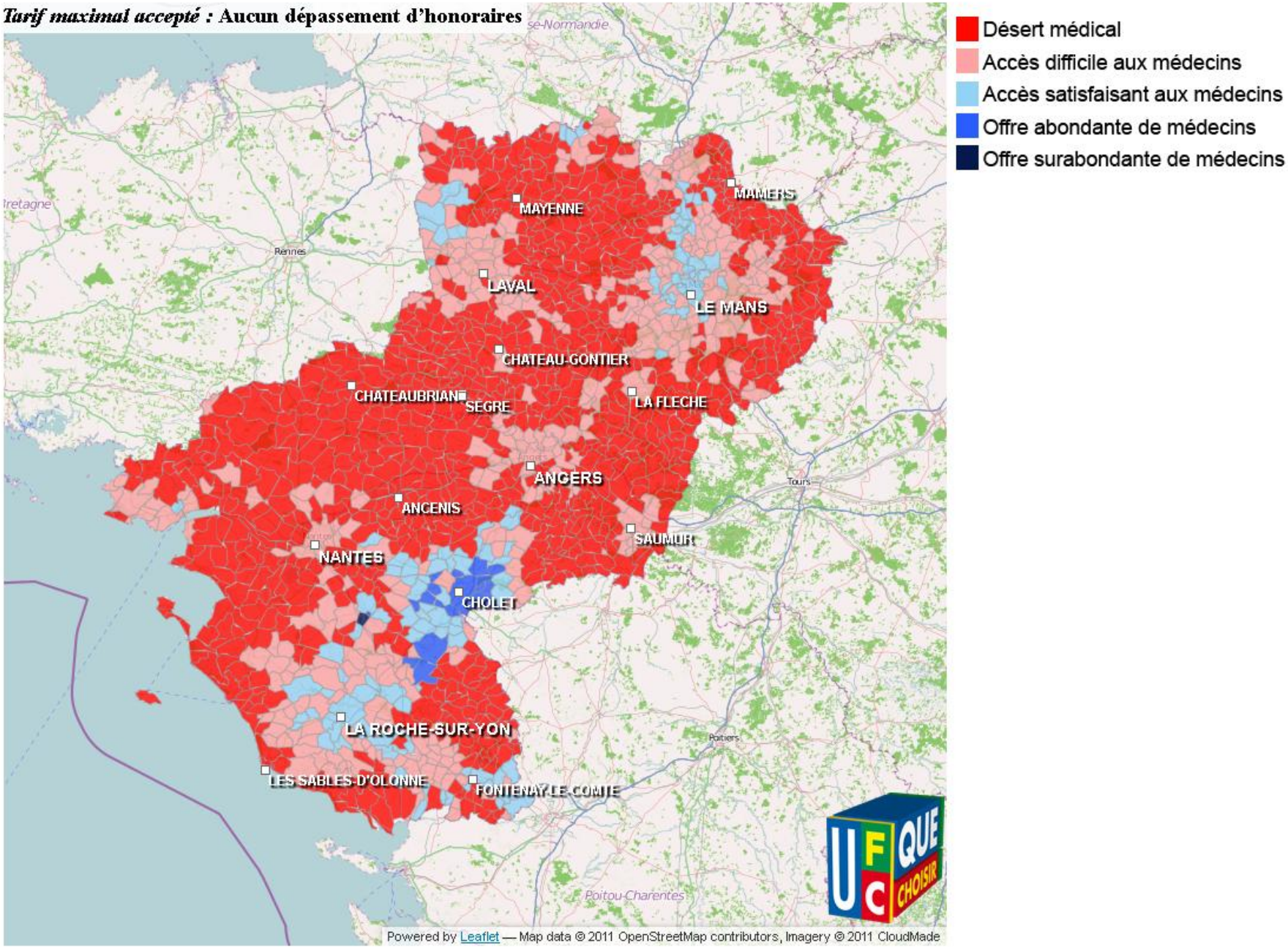

Gynécologues en Pays de la Loire : difficultés d'accès pour 45% de la population

- Une part inquiétante de la population régionale est concernée par un désert médical pour les gynécologues
- Puisque cette spécialité recourt de manière généralisée aux dépassements d'honoraires, le chiffre explose si l'on veut se soigner sans dépassements : **45%** de la population vit alors dans un désert.

Les demandes de l'UFC – Que Choisir pour réduire la fracture sanitaire

L'UFC demande :

Un conventionnement sélectif des médecins : toute nouvelle installation dans un territoire où l'offre est surabondante ne pourra se faire qu'en secteur 1 (sans dépassements d'honoraires)

Un plafonnement des dépassements d'honoraires à 40 % du tarif de la sécurité sociale (niveau médian de prise en charge par les complémentaires santé)

Une solution à développer :
Les Maisons pluridisciplinaires de santé

- **Les maisons de santé pluridisciplinaires** : regroupement dans un cadre d'exercice libéral des professionnels médicaux et paramédicaux, pouvant inclure la présence de spécialistes dans leur fonctionnement.

- Dans un contexte de crise de la démographie médicale et d'inégalité de répartition géographique de l'offre de soins, cette forme d'organisation permet de maintenir une offre de santé suffisante sur le territoire, facilitant les parcours de soins, tout en améliorant les conditions d'exercice des professionnels.

- **Actuellement en Loire Atlantique**, 3 sont ouvertes (Clisson, Corsept, Savenay), 3 devraient ouvrir en 2013 (Nozay, Guémené-Panfao, Blain)…

- Il faut aller plus vite dans leur implantation pour une couverture du territoire correcte (nécessité de financements mais pas seulement...adhésion des professionnels)